

Mairie de Lantenay

Conseil municipal

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 20 JUIN 2014

Convocation du : 16 / 06 / 2014

Présents : H. LEROY, A. PERTREUX, O. ADAMOWICZ, J. MARCHAS, J.P. MIALON, C. PELLEGRINI, F. RONDOT, A. SAVRE, A. GUILLOT – SUDAN

Excusé : D. BRUNET, S. GILGENKRANTZ

SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. LE MAIRE

1) Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales

Délégué titulaire : Hervé LEROY

Suppléant n°1 : Anthony PERTREUX

Suppléant n°2 : Olivier ADAMOWICZ

Suppléant n°3 : Jean-Pierre MIALON

2) Emprunt Budget Eau

Pour financer l'achat d'un turbidimètre et l'étude réalisée par l'Agence d'Ingénierie de l'Ain pour la réalisation du réseau d'assainissement collectif et la rénovation du réseau d'eau, la commune va contracter un emprunt de 12 312 €.

Après avoir étudié les trois offres qui lui ont été adressées, le conseil municipal choisit la plus avantageuse, émanant de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté :

- Taux fixe : 2,10 %
- Montant des intérêts : 387,83 € (pas de frais de dossier)

3) Compte-rendu de réunions

- Eau/Assainissement : L'Agence d'Ingénierie de l'Ain a remis les trois cahiers des charges concernant les relevés topographiques, l'étude géotechnique et la maîtrise d'œuvre. Les appels d'offres correspondants ont été passés.

Pour la réalisation des relevés topographiques, un géomètre interviendra sur la commune entre juillet et septembre ; il pourra éventuellement pénétrer jusqu'à 3 mètres à l'intérieur des propriétés, avec l'accord des propriétaires.

Les travaux devraient débuter fin 2015.

- Conseil d'école : Le PEDT (Plan Educatif Territorial) été validé. Ce document présente l'organisation de l'accueil périscolaire qui sera mis en place à la rentrée de septembre sur le RPI. L'ouverture d'une quatrième classe dans le RPI a été évoquée, le rectorat ayant insisté pour que les élèves soient inscrits au fichier « Base Élèves », en laissant entendre que ce geste serait un point positif dans l'optique d'une ouverture de classe. Après en avoir débattu, il a été décidé de ne pas inscrire les élèves au fichier « Base-Élèves ». La commission d'affectation doit se réunir le 26 juin ; la décision d'ouvrir ou non une quatrième classe sera alors connue. Une réunion d'information sera organisée mardi 24 juin à 20h, à la mairie de Lantenay, pour évoquer avec les parents d'élèves la question de la garderie du mercredi après-midi.

4) Questions diverses

- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) : Le conseil municipal désigne M. Hervé LEROY, et propose M. Michel JUILLARD comme membre extérieur, pour représenter la commune auprès de la CIID.
- Décision Modificative : Les travaux de réhabilitation de la fontaine se sont révélés plus complexes qu'annoncé, et coûteront 7 202 € au lieu des 7 000 € prévus au budget. Le conseil municipal approuve la décision modificative.
- Recrutement : La commune a retenu la candidature de Mme Nathalie TELLE pour remplacer Mme Aïda LAMEIRAO au poste d'agent d'entretien.
- Courriel : Suite au décès de son père, et dans le cadre de sa succession, M. BERTRAND contacte la commune par courriel pour savoir si le terrain familial est constructible et viabilisé. Il demande à la commune si elle est favorable à la construction d'un lotissement ou de 4 ou 5 lots, et si elle est intéressée pour se charger de l'opération.
M. le Maire lui répond qu'en l'absence de PLU, la commune ne peut pas se prononcer sur la nature constructible du terrain, la décision revenant à la DDT. Il rappelle cependant que la situation du terrain ne semble pas compatible avec les orientations nationales en matière d'urbanisme, qui favorisent la densification des villages et limitent la disparition des terres agricoles.
- Fête du 14 juillet : L'entreprise LARÇON a transmis à la commune une proposition de menu pour 11,75 €.
- Vente de bois : Le bois des parcelles 15 et 6 a été vendu pour 21 800 €.
- Four du Tremblay : Des fuites rendent nécessaires une rénovation de la toiture du four. Des artisans ont été contactés.

Fin de la réunion à 21 h 00.

Prochaine réunion : 4 juillet 2014